



CONSEIL MUNICIPAL
10 MAI 2023
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DELIBERATION N° 2023-177

L'an deux mille vingt-trois, le 10 mai à 17h00, le Conseil Municipal de la Ville de Perpignan, régulièrement convoqué le 3 mai 2023 s'est réuni Salle du Conseil, sous la présidence de Louis ALIOT.

ETAIENT PRESENTS : M. Louis ALIOT, M. Charles PONS, Mme Marie BACH, M. André BONET, Mme Marion BRAVO, Mme Marie-Thérèse COSTA-FESENBECK, M. Frédéric GUILLAUMON, M. Jean-Yves GATAULT, M. Jacques PALACIN, Mme Laurence PIGNIER, M. Sébastien MENARD, Mme Christelle MARTINEZ, M. François DUSSAUBAT, Mme Danielle PUJOL, Madame Isabelle BERTRAN, M. Frédéric GOURIER, Mme Patricia FOURQUET, M. Xavier BAUDRY, M. David TRANCHECOSTE, M. Edouard GEBHART, M. Jean-Claude PINGET, Mme Michèle RICCI, M. Jean-François MAILLOLS, M. Gérard RAYNAL, Mme Christine ROUZAUD DANIS, Mme Catherine SERRA, Mme Marie-Christine MARCHESI, Mme Florence MOLY, M. Georges PUIG, Mme Charlotte CAILLIEZ, M. Jean-Luc ANTONIAZZI, Monsieur Roger TALLAGRAN, Madame Marie ESTEVES, Mme Chantal BRUZI, M. Philippe CAPSIE, Mme Fatima DAHINE, Mme Christine GAVALDA-MOULENAT, M. Bruno NOUGAYREDE, Mme Laurence MARTIN, M. Bernard REYES, Mme Catherine PUJOL.

REPRESENTE(S) : Rémi GENIS, ayant donné pouvoir à Jacques PALACIN, Soraya LAUGARO, ayant donné pouvoir à Sébastien MENARD, Sandrine SUCH, ayant donné pouvoir à Marion BRAVO, Roger BELKIRI, ayant donné pouvoir à Jean-François MAILLOLS, Véronique DUCASSY, ayant donné pouvoir à Marie BACH, Michèle MARTINEZ, ayant donné pouvoir à André BONET, Anaïs SABATINI, ayant donné pouvoir à François DUSSAUBAT, Pierre-Louis LALIBERTE, ayant donné pouvoir à Xavier BAUDRY, Jean CASAGRAN, ayant donné pouvoir à Jean-Luc ANTONIAZZI, Jean-Marc PUJOL, ayant donné pouvoir à Laurence MARTIN, Pierre PARRAT, ayant donné pouvoir à Chantal BRUZI, Chantal GOMBERT, ayant donné pouvoir à Bruno NOUGAYREDE, Joëlle ANGLADE, ayant donné pouvoir à Fatima DAHINE, Yves GUIZARD, ayant donné pouvoir à Christine GAVALDA-MOULENAT

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Sébastien MENARD

=====

EAJ du Moulin-à-Vent, de Saint-Jacques et Espace numérique Jeunes de Clémenceau
- Demande de participation à l'achat de matériel informatique et de mobilier à la
Caisse d'allocations familiales des Pyrénées-Orientales

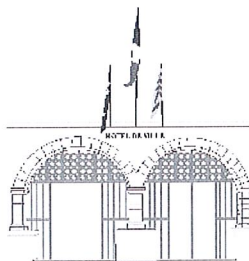
Mme Christelle MARTINEZ expose :

Mes chers collègues,

La Ville prévoit l'ouverture de trois nouvelles structures en direction des jeunes pour mailler le territoire : deux nouveaux espaces adolescence et jeunesse (EAJ) dans les quartiers Moulin-à-Vent et Saint-Jacques, ainsi qu'une nouvelle structure innovante spécialisée dans le numérique au Boulevard Clémenceau.

L'ouverture et l'activité de ces trois nouvelles structures générant des besoins nouveaux, pour le personnel comme pour le public, la ville doit acquérir du mobilier et du matériel informatique. Le service jeunesse, en lien avec le service des marchés et la direction du numérique, a ainsi évalué le montant des besoins à 33 233,32 € HT.

La Caisse d'allocations familiales des Pyrénées-Orientales, dans le cadre de ses appels à projets 2023, est en mesure d'aider les structures d'accueil de l'enfance et de la jeunesse en investissement. Cette aide concerne, entre autres, l'acquisition de mobilier et de matériel informatique.



L'aide de la Caf pourrait ainsi s'élever à 60 % de la dépense, soit 19 939,99 € HT.

Le Conseil Municipal décide :

- 1) De solliciter l'aide de la CAF, afin de participer à l'achat de matériel informatique et de mobilier pour les EAJ du Moulin-à-Vent et de Saint-Jacques et pour l'espace numérique Jeunes de Clémenceau ;
- 2) D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes pièces utiles en la matière,

OÙ cet exposé,

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité :

55 POUR

=====

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents.

"Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations"

ID Télétransmission : 066-216601369- 20230510-172891- DE-1-1

Accusé reçu le : **22 MAI 2023**

Affiché le : **22 MAI 2023**

Mme Christelle MARTINEZ, Pour le Maire l'Adjoint délégué

